



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 06 OCTOBRE 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupes

PRESENTS : FINANCE Louis, ROMERO José

ABSENT EXCUSE : DE JESUS José

CHAMPIONNAT :

Contrôle des feuilles de match.

D3 Poule A : DEMANDE D'OBSERVATION

Match no 24785018 BEAUPUY – CASTILLONNES2 du 01.10.2022 à 20h00

Participation à la rencontre du joueur MENEGON Jérémy lic 2544346479 étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée. Vous pouvez éventuellement formuler vos observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le mercredi 12 octobre prochain.

D3 Poule B : Match no 24785159 ST MAURIN – VALLEE DU LOT3 du 09.10.2022 à 15h00, ce match est inversé et se jouera à la même date mais à 13h00 sur le terrain de VALLEE DU LOT.

La Commission enregistre l'engagement de dernière minute de l'équipe 3 de l'AS PASSAGE, qui en poule A de D4 prend la place laissée libre par l'équipe 2 d'ALLEMANS DU DROPT. Merci aux clubs de cette poule de mettre à jour leur calendrier en mettant l'AS PASSAGE3 en lieu et place d'ALLEMANS DU DROPT, les horaires des matchs ne change pas.

D4 Poule A : Match no 25037806 AS PASSAGE3 – ST COLOMB2 du 09.10.2022 à 15h00, ce match est reporté au 06.11.2022 à 15h00 vu l'engagement tardif de l'équipe de l'AS PASSAGE.

D4 Poule B : Match no 25037985 DAUSSE – AS PASSAGE2 du 08.10.2022 à 20h30, ce match est reporté au dimanche 09.10.2022 à 15h00 sur le terrain de DAUSSE. Accord des deux clubs.

Le Président
ROMERO José